

FICHE – Comprendre le vocabulaire des statistiques agricoles Savoir les interpréter avec efficacité

Un des documents d'accompagnement les plus communs consiste à vous présenter des statistiques agricoles à analyser avec les dynamiques territoriales visibles sur la carte topographique. Leur compréhension nécessite la maîtrise d'un certain vocabulaire et de quelques réflexes d'analyse. Elles sont issues de l'Agreste, le service de statistiques du Ministère de l'agriculture.

Cette fiche s'appuie sur l'exemple du canton d'Yvetot, situé au coeur du Pays de Caux en Normandie.

Attention ! Un canton est une division administrative électorale et statistique correspondant à plusieurs communes (jusqu'à une dizaine) : cela doit vous conduire à le localiser en introduction, non pas en montrant un point ou une commune (Yvetot) mais plutôt un vaste espace correspondant à une plus ou moins large partie de la carte topographique.

1- Une première série de statistiques peut vous conduire à analyser le statut juridique de l'exploitation

Statut de l'exploitation

	Exploitations			Superficie agricole utilisée (ha)		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Tous statuts	279	180	147	7 013	7 114	7 678
Exploitations individuelles	258	153	110	5 230	3 423	2 844
Groupements agricoles d'exploitation en commun (Gaec)	11	14	14	1 020	2 169	2 400
Exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL) avec chef d'exploitation seul	0	3	6	0	291	555
EARL avec plusieurs coexploitants	0	3	5	0	320	668
Autres	10	7	12	763	912	1 210

Source : Ministère en charge de l'agriculture, Agreste, recensements agricoles

Interprétation : Vous découvrirez dans la quasi-totalité des cas la montée en puissance (ici en nombre d'exploitations mais plus encore en termes de surface) des dispositifs juridiques des GAEC ou des EARL qui présentent de clairs avantages pour les exploitants :

- dans le cas du GAEC, les exploitants peuvent faire des économies d'échelle (mise en commun de matériels) et bénéficier de financements facilités (prêts, aides...);
- dans le cas des EARL, les exploitations peuvent bénéficier d'exemptions fiscales (baisse des impôts sur les revenus). De plus, le patrimoine personnel des agriculteurs est préservé en cas de difficulté économique de l'exploitation.

2- Les statistiques agricoles vous informent sur l'âge des exploitants

Âge du chef d'exploitation ou du premier coexploitant

	Exploitations			Superficie agricole utilisée (ha)		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Ensemble	279	180	147	7 013	7 114	7 678
Moins de 40 ans	51	39	17	2 406	2 430	1 771
40 à moins de 50 ans	40	41	34	880	3 164	2 260
50 à moins de 60 ans	94	44	43	2 478	1 078	2 931
60 ans ou plus	94	56	53	1 249	442	716

Source : Ministère en charge de l'agriculture, Agreste, recensements agricoles

Interprétation :

- Vous pourrez considérer les moins de 40 ans voire les moins de 50 ans comme de jeunes agriculteurs (dans une profession où l'âge moyen des chefs d'exploitation est de 49 ans !)
- L'étude en dynamique (sur plusieurs décennies) vous permettra de mesurer le rajeunissement ou, plus souvent, le vieillissement des agriculteurs ;
- Un rajeunissement révèle un territoire agricole (et des spécialités) attractif qui parvient à renouveler ses actifs agricoles ;
- Au contraire, un vieillissement de ces populations signe le plus souvent un territoire agricole en déclin, dans lequel les conditions d'exercice sont difficiles ou peu rémunératrices ;
- Une exception : la viticulture. Dans ce cas spécifique, vous pourrez interpréter un âge moyen élevé comme la preuve de l'existence d'une tradition, d'un savoir-faire acquis au fil des années par le chef d'exploitation (pour la spécialité agricole de très loin la plus rémunératrice à partir du moment où le vin est labellisé).

3- Les statistiques agricoles peuvent vous informer sur l'importance de la main d'œuvre présente et sur la durée du temps de travail effectué

Actifs agricoles

	Nombre de personnes		Unités de travail annuel (UTA)	
	2000	2010	2000	2010
Tous actifs permanents	222	142	150	93
Chefs d'exploitation et coexploitants	135	89	99	65
Conjoints non coexploitants actifs sur l'exploitation	42	16	19	6
Autres actifs familiaux	21	17	13	7
Salariés permanents hors famille	24	20	18	16
Main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle	nd	nd	4	4
Travail effectué par du personnel d'entreprises de travaux agricoles ou de CUMA (hors remplacement)	nd	nd	1	1

Source : Ministère en charge de l'agriculture, Agrest

Interprétation :

- L'agriculture emploie peu, surtout lorsqu'elle est très mécanisée (grandes cultures) ou extensive

(élevage bovin viande). Des saisonniers nombreux et parfois étrangers pourront être employés sur de courtes périodes au moment des récoltes (fruits dans la huerta comtadine) et des vendanges ;
 - Ces statistiques nous informent sur le nombre d'actifs travaillant dans l'agriculture (Nombre de personnes) mais plus précisément également sur la masse de travail effectuée (les unités de travail annuel).

Définition : l'unité de travail annuel (UTA) est l'unité de mesure de la quantité de travail humain fourni sur chaque exploitation agricole. Cette unité équivaut au travail d'une personne travaillant à temps plein pendant une année (ici, par exemple, on considère qu'il existe l'équivalent de 93 emplois agricoles à temps plein dans le canton d'Yvetot en 2010 contre 150 dix ans plus tôt).

- La main d'oeuvre diminue continûment depuis l'avènement du productivisme soulignant la modernisation progressive de l'agriculture et donc la forte hausse de la productivité (Production rapportée au nombre de personnes travaillant ou au temps de travail effectué).

4- Les statistiques agricoles nous renseignent sur la possible spécialisation du territoire agricole et les dynamiques en cours

Orientation technico-économique de l'exploitation

	Exploitations			Superficie agricole utilisée (ha)		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Toutes orientations	279	180	147	7 013	7 114	7 678
Dont						
Grandes cultures (15, 16)	38	32	42	1 730	1 770	2 572
Maraîchage et horticulture (21, 22, 23)	s	S	S	s	S	S
Viticulture (35)	0	0	0	0	0	0
Fruits et autres cultures permanentes (36, 37, 38)	4	8	5	19	18	16
Bovins lait (45)	92	30	14	2 766	1 723	1 427
Bovins viande (46)	38	34	15	320	339	333
Bovins mixte (47)	13	9	4	470	760	293
Ovins et autres herbivores (48)	42	38	29	142	145	107
Elevages hors sol (51, 52, 53, 74)	12	S	5	78	S	7
Polyculture, polyélevage (61, 73, 83, 84)	39	26	31	1 486	2 355	2 918

Source : Ministère en charge de l'agriculture, Agreste, recensements agricoles

Un vocabulaire à maîtriser, en rapport avec la carte topographique :

- les Grandes cultures correspondent aux COP et aux cultures industrielles (betteraves à sucre, lin...), en blanc sur la carte topographique. Souvenez-vous que les revenus de ces exploitations sont souvent importants, en lien avec des primes PAC qui ont longtemps favorisé ces productions ;
 - Le Maraîchage (cultures intensives de fruits et de légumes : melons, tomates, poireaux, chou-fleurs)

correspond à des cultures annuelles (blanc sur la carte) ;

- Les Fruits et autres cultures permanentes seront notifiés par des figurés verts spécifiques (vergers : pommiers en Normandie ; oliviers, amandiers, agrumes, abricotiers dans l'espace méditerranéen) ;

- Les Bovins lait (appelés aussi vaches laitières) correspondent à une production de lait (surfaces en herbe en blanc et hangars liés à la traite et à la stabulation sur la carte). Soumis jusqu'en 2016 aux quotas laitiers, ils régressent aussi souvent sous la pression de conditions de travail contraignantes et peu rémunératrices ;

- Les bovins viande (ou vaches allaitantes ou nourrices, sous-entendus de veaux destinés ensuite à l'abattoir) sont des exploitations dédiées à la production de viande. Sa consommation a tendance à s'affaïsser depuis une vingtaine d'années, la SAU reculant en parallèle ;

- Les Bovins mixtes signalent les exploitations produisant à la fois du lait et de la viande (il existent

des races mixtes permettant ces productions : Salers, Aubrac) : l'avantage de cette diversification est de pouvoir pallier une baisse inopinée des revenus de l'une des productions par l'autre production ;

- Ces distinctions pourront aussi concerner les ovins (brebis laitières/brebis nourrices ou allaitantes) ;
- Les élevages hors-sol se repèrent par des hangars sur la carte (accompagnés par l'abréviation Elev. sur des cartes relativement anciennes) ;
- Enfin, les termes Polyculture et polyélevage correspondent à des exploitations qui ont choisi de diversifier leurs productions dans un souci de minimiser les variations de revenus d'une année sur l'autre. En diversifiant sa production, on peut en effet palier par une production (exemple : navets, poireaux...) les revenus à la baisse d'une autre production (exemple : revenus du lait) ;

Interprétation :

- Très important !

► Sauf exception toujours possible au vu du sujet, le géographe débutera toujours son analyse par l'étude de la SAU (la géographie est la science de l'espace, du territoire) avant de s'intéresser par la suite aux structures économiques (nombre d'exploitations) :

► c'est par l'étude de l'évolution de la SAU que vous pourrez juger de l'existence d'une déprise agricole ou beaucoup plus rarement d'une expansion des terres agricoles.

► Comparer ensuite la baisse (quasi-systématique) du nombre d'exploitations avec l'évolution de la SAU : vous pourrez ainsi évaluer les dynamiques de croissance de la taille des exploitations (ici la SAU croît grâce à la dynamique des grandes cultures mais le nombre d'exploitations s'effondre : -50 % en 22 ans. Conséquence, la taille moyenne des exploitations a plus que doublé, les rendant plus résistante face aux défis économiques du marché) ;

- sachez hiérarchiser vos approches (qui dépendront du sujet !) :

► La mention « Toutes orientations » vous permet de décrire d'abord l'évolution de la SAU dans la totalité de ses usages. Son recul permet de mesurer la force de la pression foncière (périurbaine, littorale...) ou d'une déprise agricole (en lien avec une déprise démographique en secteur hyper-rural, en lien avec un secteur en pente peu adaptable au productivisme...)

► en 45 minutes de préparation, intéressez-vous aux chiffres majoritaires (ici bovins lait, polyculture, polyélevage) ; laissez de côté les chiffres marginaux qui n'apportent guère de compréhension de l'espace étudié (ici, ovins ou fruits et cultures permanentes...) : vous n'avez pas le temps de le faire, sauf si le sujet vous conduit à les traiter ;

► Si cela est nécessaire, étudiez les choses en dynamique : on peut sur cet exemple vérifier l'impact des quotas laitiers dans la baisse de la SAU dédiée à cette production (-50 % en 22 ans !) et la nécessaire reconversion (+50 % de SAU supplémentaire dans les grandes cultures, plus rémunératrices) ou diversification de l'activité (+100 % de SAU supplémentaire dans la polyculture et le polyélevage).

En tout état de cause :

1- Citez les chiffres !

2- Faites rapidement des calculs soulignant l'ampleur des évolutions ! (Simplifiez autant que possible les calculs pour obtenir des résultats rapides) ;

3- Interprétez grâce à des connaissances !

5- Ne soyez pas perturbé par un vocabulaire spécifique :

		Ensemble des exploitations		
		1988	2000	2010
Superficie en terres labourables	hectare	7 906	8 189	8 025
Superficie en cultures permanentes	hectare	14	18	10
Superficie toujours en herbe	hectare	2 833	2 391	1 868

Source : Ministère en charge de l'agriculture, Agreste, recensements agricoles

- Les terres labourables sont les terres mises en cultures annuelles : le labour suit la moisson et s'effectue à la fin de l'été ou au début de l'automne pour les cultures implantées à cette saison (blés d'hiver) ou au printemps (pour les cultures implantées à cette saison comme la betterave sucrière, le maïs ou le tournesol)
- les surfaces toujours en herbe sont les prairies permanentes (enherbées depuis 5 ans au moins) et dédiées à l'élevage ;
- les cultures permanentes correspondent aux vergers et à la vigne.